

Bulletin municipal

Décembre 2020

LE PLESSIS SAINTE OPPORTUNE

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, au nom de toute l'équipe municipale, je vous remercie pour vos suffrages lors des élections du 15 mars 2020. Le seul objectif du Conseil municipal est d'œuvrer pour le bien de la Commune et de ses habitants. Sachez que l'équipe a le sens de l'intérêt général, qu'elle est à l'écoute, prête au dialogue et disponible.

Malheureusement, cette année, les manifestations habituelles ont été annulées pour cause de la Covid 19. Bien entendu, elles reprendront dès que les consignes sanitaires nous le permettront. Pour cette année, les colis des Aînés seront distribués aux personnes âgées de 61 ans et plus et inscrites sur la liste électorale.

En attendant des temps meilleurs, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Lucette Leclercq
Maire du Plessis Sainte Opportune

Vademecum

Mairie : 02.32.35.43.26

Courriel : mairieplessisstopportune@wanadoo.fr

Permanences le lundi de 10h30 à 12h30 et le jeudi de 17h00 à 19h00

Intercom Bernay Terre de Normandie : 02.32.43.50.06 ou <https://bernaynormandie.fr/>

SDOMODE (gestion des déchets) : 02.32.43.14.75 ou <https://www.sdomode.fr/>

Rappel des numéros d'urgence :

Police / Gendarmerie : 17

Numéro d'urgence européen : 112

Pompiers: 18

Numéro d'urgence par écrit (SMS) : 114

SAMU : 15

Centre antipoison et de toxicovigilance (Paris) : 01.40.05.48.48

Le nouveau conseil municipal

Conseil d'installation du 23 mai

Lors de ce tout 1er conseil tant attendu, s'est déroulée la séance d'installation du nouveau Conseil Municipal élu au 1er tour des élections municipales du 15 mars 2020.

Ont été élus :

Lucette Leclercq, maire du PLESSIS SAINTE OPPORTUNE

Henri Juniau, 1er adjoint

Sébastien Morlet, 2ème adjoint

Les autres membres du conseil municipal élu sont : Stéphane Ruffieux, Annick Guillotin, Manon Lecoq, Véronique Ippolito, Teddy Mailly, Pierre-François Salze, Patrick Annest et Nathalie Bernard.



BUDGET 2020

Principales écritures de l'exercice comptable 2020 arrêtées à la date du 15/12/2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	49985	Produits des services	977
Charges de Personnel	33903	Autres	376
Atténuations de produits	9253	Impôts et taxes	78652
Amortissements	2214	Dotations et participations	78004
Autres charges de gestion courante	64595	Autres produits de gestion courante	6323
Intérêts des emprunts	958	Produits exceptionnels	443
		Atténuation de charges	11977
		Excédent 2019	383497
TOTAL DES DEPENSES	160908	TOTAL DES RECETTES	560249

DEPENSES EN INVESTISSEMENT		RECETTES EN INVESTISSEMENT	
Capital des emprunts	4023	Dotations	1105
Amortissements versée	376	Subventions	6664
Immobilisations	31969	Amortissements	2214
Intégration d'immobilisations	10664	Intégration d'immobilisations	10664
		Excédent 2019	10270
TOTAL DES DEPENSES	47032	TOTAL DES RECETTES	30917

Elections des délégués aux différents syndicats :

- SAEP (eau) : Henri Juniau titulaire, Stéphane Ruffieux suppléant

- SIEGE (électricité) : Henri Juniau titulaire, Pierre-François Salze suppléant

- SIVOS (affaires scolaires) : Lucette Leclercq et Sébastien Morlet titulaires et Nathalie Bernard suppléante

Création des commissions municipales :

Appel d'offres : Henri Juniau, Sébastien Morlet, Annick Guillotin titulaires, Manon Lecoq, Teddy Mailly et Stéphane Ruffieux suppléants

Finances : Patrick Annest, Teddy Mailly et Nathalie Bernard

Communication: Véronique Ippolito, Stéphane Ruffieux et Sébastien Morlet

Fêtes et cérémonies : tous les conseillers

Travaux : tous les conseillers

Patrimoine communal : Véronique Ippolito, Manon Lecoq, Nathalie Bernard et Henri Juniau

Liste électorale : Pierre-François Salze titulaire, Teddy Mailly suppléant

Assainissement : Henri Juniau, Teddy Mailly, Patrick Annest

Archives : Henri Juniau, Pierre-François Salze, Manon Lecoq, Annick Guillotin et Stéphane Ruffieux

Régie : Manon Lecoq

Déléguée Défense : Nathalie Bernard

CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : Henri Juniau



Notre présence et les services en lien avec notre communauté de communes Intercom Bernay Terres de Normandie (IBTN) se renforcent.

A la suite des élections municipales, Nicolas Gravelle, maire de Treis Saint en Ouche, a été élu Président de l'Intercom.

Vous pourrez retrouver les informations relatives à l'Intercom comme les accueils de loisirs, l'assainissement non collectif, les horaires de déchetterie, le ramassage des poubelles, les transports scolaires et bien d'autres encore sur le site : <https://bernaynormandie.fr/>

Retour sur 2020 :

Cérémonies de commémoration 8 mai 1945 et 11 novembre 1918

Une commémoration particulière cette année puisqu'elle s'est déroulée conformément aux directives ministérielles afin de respecter les mesures sanitaires liées à la COVID 19. Une gerbe au monument aux morts a été déposée à chaque cérémonie afin de perpétuer le souvenir de ces dates importantes.



Remise des prix

Les livres de prix ont été remis aux enfants du Plessis Sainte Opportune scolarisés dans le RPI (écoles du Plessis Sainte Opportune, de Barquet et d'Emanville) le mardi 30 juin 2020 par Mme Mabire, Présidente du SIVOS et Mme Leclercq, vice-Présidente du SIVOS.



Arrivée de la fibre optique à Sainte Opportune la Campagne

Depuis vendredi 4 décembre, les habitations de Sainte Opportune sont éligibles à la fibre optique.

Pour bénéficier de ce service, vous pouvez vous rendre sur <https://www.eurenormandienumerique.fr/>



Distribution des masques

La commune a distribué les masques à la population à l'occasion de 2 permanences les 29 et 30 mai (1 masque par personne âgée de plus de 10 ans).

Projets pour 2021 :

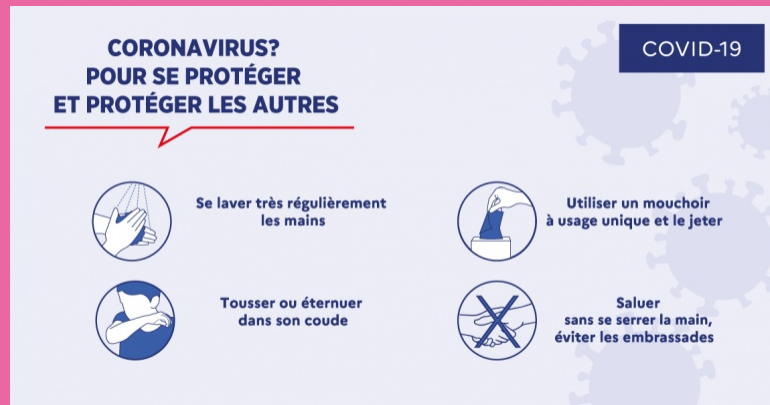
- Mise en agglomération des hameaux de Ste Opportune la Campagne, Le Plessis-Mahiet, les Auges et Saint Léger. Des panneaux seront ainsi installés prochainement.
- Les colis des Aînés seront distribués pendant les congés de fin d'année. Cette distribution remplace le traditionnel goûter annulé cette année en raison du contexte sanitaire.
- Le site internet de la commune sera bientôt mis en ligne avec ses nombreuses rubriques.
- Un terrain de sports sera aménagé à Sainte Opportune la Campagne.

Actualités sanitaires et réglementaires

COVID 19 et couvre-feu

À compter du mardi 15 décembre, le confinement est levé et est remplacé par un couvre-feu, effectif de 20 h à 6 h, à l'exception de la nuit du 24 au 25 décembre. L'attestation de déplacement n'est plus nécessaire en dehors du couvre-feu. Il est fortement recommandé de télécharger et d'utiliser l'application TousAntiCovid, qui vous permet notamment de générer vos attestations de déplacement. Pour plus d'informations et générer votre attestation, rendez-vous sur le site du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Le respect des gestes barrières est plus que jamais nécessaire. Outre la COVID 19, ils vous protègent des épidémies hivernales (grippe, gastro-entérite, etc.). Veillez à respecter la distanciation physique d'1 m et à limiter autant que possible les contacts sociaux (6 maximum).



Masques

Le port du masque est obligatoire dans toutes les agglomérations de l'Eure et dans tous les lieux publics clos (et certains lieux ouverts).

Le département de l'Eure a fourni un masque en tissu à chaque habitant. Si vous n'avez pas encore retiré les vôtres, rendez-vous en mairie aux heures de permanence.

Grippe aviaire

La présence de cas positifs de grippe aviaire de type H5N8 en Europe et en France, les conditions hivernales et la période de migration des oiseaux sauvages justifient le placement du département de l'Eure en risque "élevé".

Le virus est susceptible d'infecter tous les oiseaux. De ce fait, si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour et exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.